

**Crédit  Mutuel**

**accompagne les associations**



---

# MONETICO MOBILE +

---

Le paiement en mobilité qui facilite aussi la gestion de votre activité.

**Crédit  Mutuel**

**Crédit  Mutuel**



## MONETICO MOBILE + : C'EST QUOI ?

Parce que la mobilité ne doit plus être un frein au développement de votre activité, le Crédit Mutuel a mis en place Monetico Mobile +, une solution d'encaissement nomade, pilotée depuis votre smartphone.



Un lecteur de cartes pensé pour vous qui êtes amené à effectuer des encaissements où que vous soyez.



Une application mobile simple d'utilisation, conçue pour un suivi et une gestion efficace de vos opérations de paiement.



## MONETICO MOBILE + : SIMPLIFIER LE PAIEMENT PAR CARTE

### Acceptez les cartes des grands réseaux internationaux de paiement<sup>(1)</sup>

CB, Visa, Mastercard  
mais également American Express,  
Diners Club, Discover, JCB.

### Encaissez rapidement les paiements sans contact

Par carte ou smartphone basés  
sur la technologie NFC<sup>(2)</sup>.



### Encaissez sereinement les transactions.

Toutes les données nécessaires  
au paiement sont cryptées  
pour une sécurité maximale.

### Améliorez votre trésorerie.

Votre compte bancaire est crédité  
des transactions dans les 48 heures  
ouvrées.

## BON À SAVOIR



Rechargez votre terminal  
par câble USB en 1 h  
seulement pour plus  
d'autonomie.



Créez autant de profils que vous  
le souhaitez, pour un ou plusieurs  
terminaux afin de suivre les ventes  
de différents utilisateurs.



Demandez un soutien  
technique par téléphone  
à tout moment.  
Des experts sont à votre écoute.



Choisissez entre  
une formule à la  
location ou à l'achat.

(1) Sous réserve de la souscription auprès de la banque du contrat accepteur adapté.

(2) Near Field Communication (Communication en Champs Proches), une technologie sans fil permettant d'échanger des données entre un lecteur et un support.



## MONETICO MOBILE + : FACILITER LA GESTION DE VOS PAIEMENTS



### Pilotez vos paiements

depuis une application simple  
à utiliser, intuitive et design.



### Gardez un œil sur vos performances

en suivant vos transactions par période  
(semaine, mois, année) ou par client.



### Réalisez rapidement les opérations de paiement



### Améliorez la connaissance de vos clients

grâce à la fonction «annuaire clients»  
et en consultant l'historique de leurs paiements.



### Envoyez en quelques clics les reçus client par mail ou sms



### Collaborez plus facilement

en connectant votre lecteur aux smartphones  
des membres de votre équipe.



**PARTENARIAT  
GAGNANT/GAGNANT**

# LE PARTENARIAT 50/50



**50 €**  
remboursés<sup>(1)</sup>

sur votre licence  
ou cotisation annuelle  
en devenant client  
Crédit Mutuel  
par l'ouverture d'un  
livret d'épargne

**50 €**  
offerts<sup>(2)</sup>

pour votre association  
à chaque fois qu'un  
des licenciés ou  
adhérents fait valoir  
son avantage

- L'adhérent de l'association devient client du Crédit Mutuel : Cadeau de **50 €** + offres privilèges sur produits et services souscrits

[www.creditmutuel.fr/associations/offre-bienvenue](http://www.creditmutuel.fr/associations/offre-bienvenue)

- L'association reçoit également **50 €**

*C'est ça un partenariat gagnant/gagnant !!*

# LE PARTENARIAT 50/50

Affiche A3



Personnalisable au nom de l'association et de la caisse de Crédit Mutuel

Tract



Personnalisable au nom de l'association et de la caisse de Crédit Mutuel

Réseaux sociaux



Wording d'accompagnement :

Merci à notre partenaire le Crédit Mutuel de nous soutenir et de s'engager dans le développement du sport dans les territoires.

Personnalisable au nom de l'association



# LES OFFRES JEUNES (- 26 ans)

**Être aux côtés  
des jeunes  
qui s'engagent.**

**50€ offerts\***

Fidèle à ses valeurs de solidarité et d'entraide, le Crédit Mutuel récompense l'engagement des jeunes qui les partagent et les mettent en pratique, en leur versant 50 €.

**Crédit Mutuel**

\*Offre valable pour les adhérents du Crédit Mutuel qui s'engagent. Comme un symbole, le Crédit Mutuel leur verse 50 € par an, versés sur un compte d'épargne ou d'épargne-logement au Crédit Mutuel. Les jeunes de moins de 25 ans qui s'engagent au sein du Crédit Mutuel, à savoir, qui sont des volontaires ou des bénévoles ou qui adhèrent au Crédit Mutuel pendant une période d'engagement plus longue que celle de 12 mois de la convention de partenariat entre le Crédit Mutuel et les associations d'engagement.

Sapeur-pompier, animateur BAFA, président ou trésorier d'association, volontaire au service civique, bénévole lors des festivals...  
Pour récompenser l'engagement des jeunes, le Crédit Mutuel leur verse 50 €.



*Merçi*  
*pouʀ votre attention!*